



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Jeunes

Question au Gouvernement n° 2173

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. André Trigano.

M. André Trigano. Monsieur le ministre du travail et des affaires sociales, nous connaissons tous les difficultés que rencontrent les jeunes pour entrer dans la vie professionnelle. Je regrette parfois que les chefs d'entreprise ne fassent pas tous les efforts nécessaires pour leur faciliter l'accès au premier emploi.

M. le président de la République s'est investi personnellement. Je suis heureux qu'une véritable croisade soit lancée pour l'emploi des jeunes et que cette opération puisse enfin voir le jour.

Prochainement, un sommet sera organisé.

Qui y participera ?

Où se tiendra-t-il ?

Les parlementaires y seront-ils associés ?

Quelles en seront les grandes lignes ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Trigano, il est vrai que la France a une particularité qui pose problème : les jeunes Français s'insèrent plus tardivement et plus difficilement dans la vie active. Il faut absolument répondre à ce problème majeur qui est un enjeu décisif pour l'avenir du pays. C'est pourquoi le Président de la République a voulu que 1997 soit une année pour les jeunes.

C'est dans cet esprit que nous travaillons avec Anne-Marie Couderc et les ministres concernés, sous l'autorité du Premier ministre, à préparer ce qui sera d'abord un acte de mobilisation générale, de telle sorte que tous puissent contribuer à faire avancer la solution de ce problème.

Il s'agit, comme le Président de la République l'a suggéré, d'apporter des réponses concrètes aux jeunes qui sont en situation d'échec, par de nouvelles possibilités d'insertion, aux jeunes en recherche de qualification, grâce à de nouvelles possibilités d'alternance, aux futurs diplômés avec, comme l'a dit le ministre de l'éducation nationale, des expériences en entreprise pendant leur cursus universitaire.

Toutes ces suggestions seront mises sur la table avec - nous l'espérons - une participation assez large qui doit montrer l'implication d'abord des entreprises et du patronat, mais aussi des syndicats ouvriers et des collectivités territoriales. Mme Couderc a, au cours de l'année précédente, commencé à les proposer dans les programmes régionaux pour l'emploi des jeunes. Il faut qu'elles puissent concrètement se traduire par des actions et des programmes en 1997.

Nous sentons bien que cet enjeu moral décisif concerne toutes les Françaises et tous les Français et que nous ne réussirons que par cette grande mobilisation. C'est de cela qu'il va s'agir le 10 février, monsieur Trigano.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Andre Trigano.

M. Andre Trigano. Monsieur le ministre du travail et des affaires sociales, nous connaissons tous les difficultes que rencontrent les jeunes pour entrer dans la vie professionnelle. Je regrette parfois que les chefs d'entreprise ne fassent pas tous les efforts necessaires pour leur faciliter l'acces au premier emploi.

M. le president de la Republique s'est investi personnellement. Je suis heureux qu'une veritable croisade soit lancee pour l'emploi des jeunes et que cette operation puisse enfin voir le jour.

Prochainement, un sommet sera organise.

Qui y participera ?

Ou se tiendra-t-il ?

Les parlementaires y seront-ils associes ?

Quelles en seront les grandes lignes ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Trigano, il est vrai que la France a une particularite qui pose probleme: les jeunes Francais s'inscrivent plus tardivement et plus difficilement dans la vie active. Il faut absolument repondre a ce probleme majeur qui est un enjeu decisif pour l'avenir du pays. C'est pourquoi le President de la Republique a voulu que 1997 soit une annee pour les jeunes.

C'est dans cet esprit que nous travaillons avec Anne-Marie Couderc et les ministres concernes, sous l'autorite du Premier ministre, a preparer ce qui sera d'abord un acte de mobilisation generale, de telle sorte que tous puissent contribuer a faire avancer la solution de ce probleme.

Il s'agit, comme le President de la Republique l'a suggere, d'apporter des reponses concretes aux jeunes qui sont en situation d'echec, par de nouvelles possibilites d'insertion, aux jeunes en recherche de qualification, grace a de nouvelles possibilites d'alternance, aux futurs diplomes avec, comme l'a dit le ministre de l'education nationale, des experiences en entreprise pendant leur cursus universitaire.

Toutes ces suggestions seront mises sur la table avec - nous l'esperons - une participation assez large qui doit montrer l'implication d'abord des entreprises et du patronat, mais aussi des syndicats ouvriers et des collectivites territoriales. Mme Couderc a, au cours de l'annee precedente, commence de les proposer dans les programmes regionaux pour l'emploi des jeunes. Il faut qu'elles puissent concretement se traduire par des actions et des programmes en 1997.

Nous sentons bien que cet enjeu moral decisif concerne toutes les Francaises et tous les Francais et que nous ne reussirons que par cette grande mobilisation. C'est de cela qu'il va s'agir le 10 fevrier, monsieur Trigano.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : [M. Trigano André](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2173

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 janvier 1997, page 451

Réponse publiée le : 29 janvier 1997, page 451

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 janvier 1997